



CHARTE DE DÉONTOLOGIE ET D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Nom de l'Organisme : S'aligner avec soi

Date de mise à jour : 16 février 2026

Préambule

La présente charte définit les principes éthiques et les engagements professionnels auxquels s'astreint S'aligner avec Soi dans le cadre de ses prestations de formation en développement personnel et bien-être. Elle vise à protéger l'apprenant, à garantir la qualité pédagogique et à respecter le cadre légal français.

1. Respect du Cadre Légal et Non-Substitution Médicale

- **Principe :** Nos formations s'inscrivent exclusivement dans le champ du bien-être, de la prévention et de l'optimisation des compétences (Soft Skills).
- **Engagement :** Nous nous interdisons toute pratique s'apparentant à un exercice illégal de la médecine ou de la psychologie clinique. Aucun diagnostic médical n'est posé, et nous encourageons systématiquement les apprenants à poursuivre tout traitement médical en cours.

2. Protection contre les Dérives Sectaires

- **Principe :** Conformément aux recommandations de la **MIVILUDES**, nous veillons à la neutralité de nos enseignements.
- **Engagement :** Nous refusons toute doctrine visant à l'emprise mentale, à la rupture familiale ou sociale, ou à l'exigence de soumission à un "maître". Nos méthodes sont fondées sur le respect du libre arbitre et de l'autonomie de l'individu.

3. Confidentialité et Protection des Données (RGPD)

- **Principe :** Le développement personnel touche à l'intimité. La sécurité des échanges est primordiale.
- **Engagement :** Toutes les informations partagées par les apprenants lors des sessions (écrits, témoignages, exercices) sont strictement confidentielles. Les données personnelles sont traitées conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).

4. Compétence et Veille Professionnelle (Qualiopi Ind. 24)

- **Principe :** Le formateur doit maîtriser ses outils et les faire évoluer.
- **Engagement :** Nous nous engageons à maintenir nos compétences à jour par une formation continue et une veille métier régulière. Nous ne formons que sur des thématiques pour lesquelles nous possédons une expertise théorique et pratique certifiée.

5. Posture du Formateur et Relation Pédagogique

- **Engagement d'Intégrité :** Le formateur s'interdit toute relation d'influence abusive ou d'exploitation de la vulnérabilité émotionnelle des apprenants.
- **Objectivité :** Les outils pédagogiques (tests de personnalité, protocoles de coaching) sont présentés comme des modèles d'aide à la réflexion et non comme des vérités absolues.

6. Transparence et Communication

- **Engagement :** Nos tarifs, programmes et objectifs pédagogiques sont communiqués de manière claire et non équivoque. Nous ne promettons pas de résultats "miracles" ou de transformations instantanées non vérifiables.

Signature du Responsable Légal

Fait à La Remaudière, le 16 février 2026

Carine Guinebut